



Compte-rendu de mission

Haiti

26 mai – 3 juin 2011

Composition :

- Claude Dumas - secrétaire départementale de la fédération de Paris du SPF
- Geneviève Muscat - secrétaire départementale de la fédération de Seine-Saint-Denis du SPF
- Jean-Pierre Casales - secrétaire départemental de la fédération de Seine-et-Marne du SPF
- Frédéric Vedel - comité national, coordinateur Ile-de-France



Remerciements à :

- Nos partenaires Concert Action et Inter Aide
- l'Ambassade de France
- toutes les personnes que nous avons rencontrées

OBJECTIFS DE LA MISSION :

Suite au séisme du 12 janvier 2010,

- Evaluer la situation concrète sur le terrain dans le domaine de la santé et de l'éducation (résultats des actions d'urgence, besoins pour le développement)
- Finaliser le projet de convention avec les partenaires en regard d'éventuels nouveaux éléments concrets



DEROULEMENT ET RESULTATS DE LA MISSION

Déroulement de la mission :

26 mai : réunion avec Antony Eyma, Directeur de Concert Action à Port au Prince

27 mai : transfert aux Palmes - Visite de 3 écoles - réunions avec Yamina Issad, responsable du programme éducation d'Inter Aide, Loïc Saint-Hilaire, ingénieur d'appui génie civil dans la construction des écoles, Antony Eyma – Visite « rapide » du centre de santé des Palmes surchargé par l'épidémie de choléra

28 mai : Visite de 2 écoles aux Palmes et transfert à Delatte – visite du centre de santé provisoire de Delatte (dans le centre café de Concert-Action)

29 mai : Visite de 2 écoles - visite du centre de santé de Delatte endommagé, accueillant actuellement un Centre Traitement Choléra (CTC)

30 mai : Visite de 3 écoles et transfert à Port au Prince

31 mai : Rencontre ambassade avec Elsa Bourget (chargée de mission pour le développement) et Alain Sauval (conseiller, chef de service de coopération et d'action culturelle)

1^{er} juin : finalisation et signature des conventions avec Inter Aide et Concert-Action

2 juin : Rencontre avec Sophie Tribie, staff SPF à Port-au-Prince

Evaluation de la situation dans le domaine de la santé :

Le point fait avec le Directeur de Concert Action, association haïtienne partenaire, dès notre arrivée le 26 mai été complété par de nombreuses visites au centres de santé des Palmes et de Delatte les 27, 28 et 29 mai. Dès le 27 mai nous avons été informés d'une reprise de l'épidémie de choléra avec 60 cas déclarés pour 15 places disponibles et 14 morts au centre des Palmes. Ce qui a conduit notre partenaire Concert Action a sollicité une aide d'urgence à hauteur de 10 000€. Sollicitation que nous avons relayé au SPF IDF qui a pu collecté 10 000€ auprès des fédérations du SPF 75,77,78,91,92,93 (voir annexe 1).

Des cas de choléra ont été en augmentation au centre de Delatte avec 2 décès déclarés. Les 2 visites faites dans ce centre accompagnées par le docteur Jean-Arioste Sylvain nous ont montré l'inadéquation des locaux exigus provisoires actuels aux besoins et l'impérieuse nécessité du projet de reconstruction en cours d'élaboration entre Concert Action et l'Association Nationale du SPF.



Les Palmes



Delatte



Sensibilisation

- Réunions de sensibilisation régulières à la population
- Affichage systématique et permanente des consignes de prévention aux entrées des agglomérations et des centres de santé (lavage des mains, des fruits et légumes à l'eau chlorée)
- Affichage des procédures à suivre lors d'une suspicion de Choléra.(mode de fabrication du sérum de réhydratation)

Evaluation de la situation dans le domaine de l'éducation :

Rappel sur l'aide du SPF IDF sur le renforcement de la scolarisation avant la mission

Suite au séisme du 12 janvier 2010, le Secours Populaire de la région Ile de France a souhaité aider au renforcement de la scolarisation dans 2 écoles (en référence à l'annexe 4 de la convention de partenariat signée en 2010 entre le SPF-IDF et Concert Action).

Après deux rencontres en mars et avril 2011 avec Anthony Eyma, Directeur de Concert Action et David Hodgkinson, chef de secteur Haïti au sein de l' Association Inter-Aide, partenaire de Concert Action sur les projets d'éducation, la SPF a décidé de supporter un pan du projet d'éducation à travers Concert-Action, soit :

- la construction et le développement de 2 écoles détruites dans la zone de Petit-Goâve lors du tremblement de terre de janvier 2010. Ces 2 écoles seront choisies fin juin 2011 dans le programme conduit par Inter Aide en concertation et accord avec Concert Action et le SPF-IDF



- le recrutement au plus tôt d'une personne-ressource, responsable du secteur éducation à Concert Action, qui aura la responsabilité d'assurer un excellent suivi et de garantir la parfaite réalisation des dits travaux de construction .

Données recueillies pour un projet « *RENFORCEMENT DE LA SCOLARISATION PRIMAIRE SUR LES ZONES RURALES DE PETIT-GOÂVE POUR LES VICTIMES DU SEISME DU 12 JANVIER 2010* »

La zone concernée par le projet est située dans le département de l'Ouest dans les contreforts montagneux du Massif de la Selle. La commune de Petit-Goâve fait partie des communes du département de l'Ouest qui ont été les plus touchées par le séisme du 12 janvier 2010. Dans les zones ciblées par ce programme de relance de la scolarisation, de nombreuses constructions d'intérêt communautaire ont été affectées, notamment les écoles.

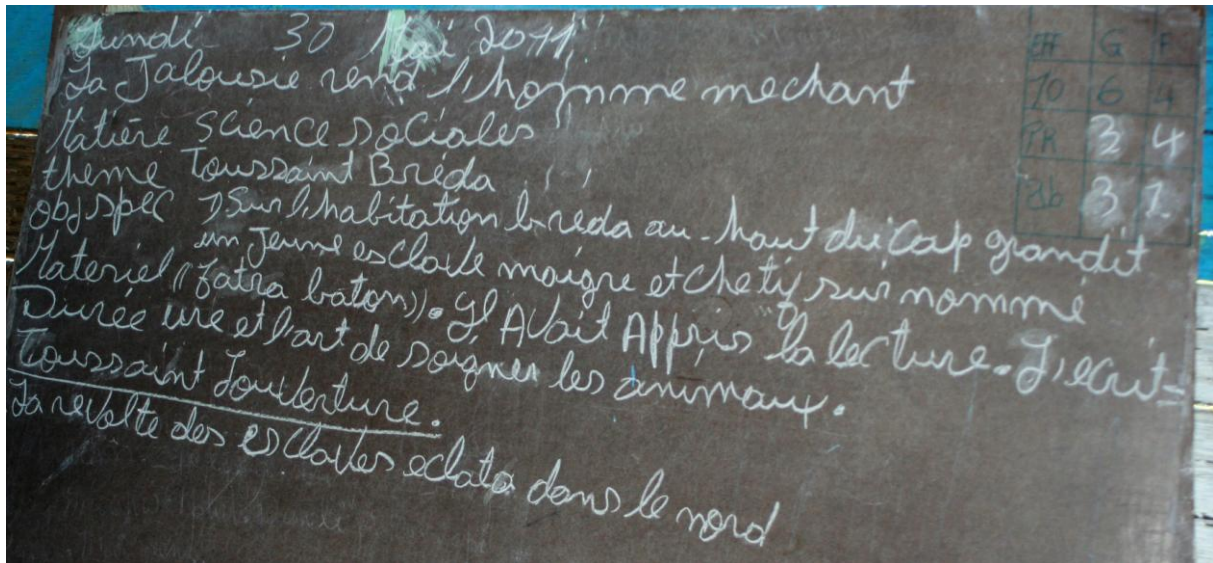
Le séisme du 12 janvier 2010 a fragilisé un grand nombre d'écoles. Certaines ont trouvé les moyens d'ouvrir leurs portes aux élèves à la rentrée scolaire en octobre 2010, d'autres ne

Avec les intervenants d'Inter Aide (Responsable éducation précitée, animateurs et coordinateurs, ingénieur d'appui en génie civil), nous avons rencontré les directeurs, des enseignants et des parents dans dix des écoles qui ont été présélectionnées (cf annexe3 : Liste des écoles ayant besoin d'une construction / reconstruction / réhabilitation) par Inter Aide dans le cadre de sa démarche .



Les « enseignements » suite à ces rencontres

- les écoles ont été créées par des communautés d'habitants (Association, groupement,...) pour scolariser les enfants car les pouvoirs publics n'ont pas pris en charge la scolarisation des enfants excepté pour les programmes scolaires. Le terrain appartient soit à l'école, soit au directeur fondateur, soit à l'église. Les habitants sont des paysans pauvres dont la précarité des revenus est renforcée suite à des catastrophes naturelles (séisme, cyclones,...).
- il n'y a qu'une seule école nationale (plus une en construction) aux Palmes. Il n'y en a aucune à Delatte.
- les écoles sont « gérées » par un comité d'école de 9 à 13 membres composé d'une majorité de parents et de 1 à 3 enseignants dont le directeur (plus une personnalité locale dans certains cas). Au cours de l'année scolaire 2010-2011, Inter Aide a organisé une formation pour les membres des comités des écoles visitées.
- les niveaux de classe varient entre le préscolaire (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année), le primaire (de la 1^{ère} à la 6^{ème} année), le secondaire (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} année) selon les écoles visitées. Les horaires sont de 8 heures à 13 heures pour la majorité. Les effectifs des écoles visitées varient entre 45 et 413 élèves. Certaines qui n'ont pas la capacité d'accueillir tous les élèves le matin organisent une session l'après-midi.
- cinq matières sont au programme du primaire : communication créole, communication français, sciences expérimentales, sciences sociales, mathématiques



- les enseignants « professeurs » dont le Directeur ont une formation allant du fin de cycle primaire pour une majorité à la fin du cycle secondaire. Leur rémunération varie entre 500 gourdes (10€) et 1 500 gourdes (30€) mensuels. Ils ont un autre travail -en majorité paysan- car ce salaire ne leur suffit pas et peut ne pas être versé si le nombre d'élèves est insuffisant où si les parents ne payent pas régulièrement les coûts indiqués ci-après. Au cours de l'année scolaire 2010-2011, Inter Aide a organisé une formation pour les enseignants « professeurs » des écoles visitées sur le programme détaillé du ministère de l'éducation nationale Haïtien.

- pour scolariser leur enfant, les parents doivent payer l'inscription (coût variant entre 25 et 100 gourdes* par an), « l'écologie » permettant de payer les enseignants (coût variant entre 400 et 600 gourdes par an), les frais d'examens (coût variant entre 50 et 100 gourdes par an). Ils doivent aussi fournir l'uniforme et les fournitures scolaires. Au cours de l'année scolaire 2010-2011, Inter Aide a fourni des livres à l'école pour qu'ils soient prêtés aux enfants.

* 1€ = 50 gourdes haïtiennes

- aucune école n'a accès à l'électricité.

- beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés (environ 40%, ce chiffre sera précisé à la fin de l'enquête menée par Inter Aide) : les parents ne peuvent pas payer les coûts indiqués ci-dessus. Deux ou trois comités d'école acceptent un très faible nombre d'enfants ne pouvant pas payer.

- tous les enfants sont acceptés quelque soit leur religion dans toutes les écoles,

- les enfants et les professeurs viennent à pied à l'école avec des temps de marche en moyenne d'1h30.

- le séisme de janvier 2010 a détruit tout ou partie des constructions, ce qui a conduit la communauté et le comité d'école à construire ou trouver un lieu pour assurer l'école provisoirement et ce qui nécessite soit des travaux de reconstruction soit des travaux de réhabilitation/reconstruction (cf annexe3 : Liste des écoles ayant besoin d'une construction/reconstruction/réhabilitation)



- les éléments pour la construction et le développement de 2 écoles détruites dans la zone lors du tremblement de terre de janvier 2010 dans le cadre du partenariat SPF/Concert Action/Inter Aide sont intégrés dans le projet de convention. Ces 2 écoles seront choisies fin juin 2011 par Inter Aide en concertation et accord avec Concert Action et le SPF-IDF.

- il en va de même pour le recrutement au plus tôt d'une personne, responsable du secteur éducation à Concert Action, qui aura la responsabilité d'assurer un excellent suivi et de garantir la parfaite réalisation des dits travaux de construction .

Les conventions avec les partenaires

Sur la base du projet de convention tripartite proposé par le SPF-IDF, des compléments ont été apportés lors tout au long de la mission en particulier du 28 mai au 1^{er} juin.

Les 2 conventions suivantes ont été signées le 1^{er} juin :

- convention tripartite SPF /CA/IA : «RENFORCEMENT DE LA SCOLARISATION PRIMAIRE SUR LES ZONES RURALES DE PETIT GOÂVE POUR LES VICTIMES DU SEISME DU 12 JANVIER 2010 »
Durée : 19 mois
- convention bipartite SPF /CA : «RENFORCEMENT DE L'ASSOCIATION CONCERT-ACTION EN APPUI A UN PROGRAMME DE SCOLARISATION DANS DES COMMUNAUTES RURALES VICTIMES DU SEISME DU 12 JANVIER 2010 »
Durée : 30 mois